REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
- - - - - -

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
- - - - - -

VINGT-DEUXIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - COP 22 (MARRAKECH, DU 07 AU 18 NOVEMBRE 2016)

INTERVENTION DE M. HELE PIERRE, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE REPRESENTANT PERSONNEL DE S.E.M. PAUL BIYA PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN CHEF DE L'ETAT

Marrakech, le 16 novembre 2016

Sa majesté le Roi du Maroc

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellence Monsieur le Président de la 22ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellence Madame, la Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Distingués délégués,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur que de prendre la parole, au nom de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, à l'occasion de cette Vingt-deuxième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Permettez-moi tout d'abord de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour remercier le roi du Maroc et pour exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au Peuple Marocains pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'ils ont bien voulu me réserver ainsi qu'à la délégation que je conduis.

Je saisis cette opportunité pour féliciter le Chef du Gouvernement Marocain pour toutes les démarches et les rencontres qu'il a diligentées pour le succès de ce sommet.

Je voudrais enfin adresser aux organisateurs de cette conférence mes sincères félicitations pour l'excellent travail accompli en vue de la réussite de cette rencontre.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et messieurs,

Cette 22éme réunion de la Conférence des parties à **Convention Cadre des Nations Unis sur le Changement Climatique** revêt un caractère historique particulier, en effet, elle se tient au lendemain de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris et recèle de facto les caractéristiques de la première réunion des pays parties à l'accord de Paris.

La présente Conférence des Parties qui se tient à Marrakech porte les espoirs du Cameroun et de la planète toute entière, car les populations ont placé leur confiance en nos travaux dans l'espoir de voir se concrétiser de l'Accord de Paris.

Cet espoir prend une amplitude toute particulière avec la présence à Marrakech de nombreux Chefs d'Etat et de Gouvernement, des Représentants et des Délégués de tous les pays du monde y compris bien entendu, la société civile dans toute sa diversité et avec toutes les ressources qu'elle recèle. C'est donc dire combien grande est notre responsabilité face à nos populations et à l'histoire. Le temps de l'action est venu.

Les tâches auxquelles nous nous sommes engagés, exigent des moyens financiers et technologiques immenses.

Il est donc hautement souhaitable que les résultats de cette Conférence de Marrakech soient à la hauteur des attentes des populations dont les activités et la survie sont hypothéquées par les effets néfastes des changements climatiques.

Il nous faut unir nos efforts pour l'implémentation de l'Accord de Paris et ne plus tolérer le maintien du statu quo.

Mesdames, Messieurs,

Notre engagement collectif, avec le soutien de tous, a permis d'aboutir à cet accord historique salué par le monde entier. Et je voudrais saluer également le travail engagé et intense qui se poursuit pour permettre la mise en oeuvre effective de cet accord.

Après l'avoir signé le 16 avril 2016, mon pays a été parmi les premiers à le ratifier le 29 Aout de cette même année, traduisant ainsi l'engagement affirmé du Cameroun à participer à l'effort global de lutte contre le changement climatique.

A cet effet, le Cameroun a revu sa contribution de 32 % en part conditionnelle et en part inconditionnelle. Cette contribution nationale de 47 actions a été déclinée en programmes, desquels nous avons défini les idées de projets.

Comme vous pouvez le constater, aussi l'Afrique est-t-elle mobilisée et attend le soutien des investisseurs publics et privés pour développer les énergies renouvelables les projets issus des CDN.

L'entrée en vigueur de cet accord l'année qui a suivi son adoption montre à suffisance que la communauté internationale est capable de s'unir pour répondre à un défi global - le dérèglement climatique - et de s'engager sur la voie du développement durable. Ainsi, nous avons démontré que le multilatéralisme, le droit international, les principes des Nations Unies sont les meilleures réponses aux défis globaux que l'humanité affronte pour construire un monde plus juste et plus solidaire.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Après donc l'adoption euphorique de cet accord et son entrée en vigueur, l'heure est maintenant à l'action. Nous devons donc nous mobiliser pour faire progresser la mise en place de mécanismes qui facilitent cette action. Je voudrais citer sans être exhaustif :

– le mécanisme de clarification et d'effectivité des contributions et des financements et d'autres politiques publiques pour orienter les investissements vers les technologies basses émissions de carbone;

– le renforcement de la capacité de nos pays à faire face aux impacts des changements climatiques, et de transfert des technologies appropriées;

Dans cette perspective, je voudrais relever qu'au-delà des financements, un effort particulier devra être fait pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles, surtout dans nos pays réputés les plus vulnérables.

L'engagement de mettre en place des politiques d'atténuation et d'adaptation pose en effet des défis considérables quand les capacités nationales sont limitées.

Les pays développés, en particulier les plus riches, sont priés de prendre les devants pour renforcer l'ambition, et concrétiser leurs

engagements de soutien aux pays en développement ; C'est la justice climatique.

Par ailleurs, nous invitons les pays développés à dissiper la peur de voir l'adaptation reléguer au second plan, voire dans l'oubli. Nous pensons que l'adaptation va ensemble avec l'atténuation.

Excellences Mesdames et Messieurs les chefs d Etat et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais une fois de plus ici remercier tous les partenaires pour le précieux soutien qu'ils apportent à l'Afrique dans le combat contre le réchauffement climatique et les prie de bien vouloir nous soutenir davantage dans les différents chantiers ouverts par l'Accord de Paris et qui demandent toujours plus de moyens financiers appuyés du mécanisme de transferts de technologie nécessaire pour faire face à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques,

Pour que vive la coopération internationale

Je vous remercie.